



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Les Sables d'Olonne, le 1^{er} février 2024

Délégation à la Mer au Littoral
Service Mer et Littoral
Unité Ressources Halieutiques

Dossier suivi par :
Sophie PITON
Tél. : 02 51 20 42 20
Fax : 02 51 20 42 11
sophie.piton@vendee.gouv.fr

Alexandre ROYER
Directeur-adjointe des territoires et de la mer
Délégué à la mer et au littoral

à
Destinataires *in fine*

Objet : Demande complémentaire d'affichage pour substitution d'une autorisations d'exploitation de cultures marines

Référence : Article R923-35 du Code rural et de la pêche maritime

PJ : Avis d'affichage et parcelle concernée

Madame Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'un affichage de substitutions d'autorisations d'exploitation de cultures marines qui se déroulera en application de l'article R.923-35 du Code rural et de la pêche maritime. Cet article concerne le régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir une demande complémentaire liée à la Commission des cultures marines de l'automne 2023 pour affichage en votre mairie, au même titre que les autres substitutions, pendant 30 jours, du **02 février 2024** au **03 mars 2024**.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de Les sables d'Olonne pendant l'affichage de l'état de substitutions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur/adjoint,
Délégué à la Mer et au Littoral de la Vendée,
L'adjointe du chef de service mer et littoral

Sophie PITON

Destinataires

Mairie	Adresse	Email
BARBATRE	rue de l'Eglise	accueil.mairie@barbatre.fr
NOIRMOUTIER-EN-L'ILE	place de l'Hôtel de Ville BP 713	mairie@ville-noirmoutier.fr
BEAUVOIR-SUR-MER	place de l'Hotel de Ville BP 46	secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr
BOUIN	place de l'Eglise	secretaire.general@bouin.fr
LA GUERINIERE	2 place René Ganachaud	mairie@la-gueriniere.fr

Copies : CRC, URH-NO



Préfet de la Vendée

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

ETAT n° SUB-NO-PRINTEMPS2024
SUBSTITUTION D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES
du 02/02/2024 au 03/03/2024
Articles R.923-34 et R.923-35 du Code rural et de la pêche maritime

Un affichage de l'autorisations d'exploitation de cultures marines proposée à la substitution se déroulera du 02 février 2024 au 03 mars 2024 inclus dans :

- les mairies de BARBATRE, NOIRMOUTIER-EN-L'ILE, BEAUVOIR-SUR-MER, BOUIN, LA GUERINIERE
- les locaux du comité régional de la conchyliculture.
- Les locaux de la DML de Noirmoutier.

Les demandes concurrentes, devront être établies dans les formes réglementaires et déposées au plus tard le 03 mars 2024.

Le dossier des demandes comportant notamment le montant des indemnités demandées par les titulaires initiaux peut être consulté à l'unité Ressources Halieutiques

Le présent état est arrêté à 1 concession proposée à la substitution.

Fait à Les sables d'Olonne le 01/02/2024



Sophie PITON
Adjointe au chef du service
Mer et Littoral

Dossier lié à la CCM de l'automne 2023

Dossier Substitution à un tiers Demande n° NO23/0178.

Numéro	Localisation	Caractéristiques	Surface ou longueur	Titulaire Cédant	EXPIRATION	Demande
11209034	GRAISSELOUS GRAISSELOUS BARBATRE	Huître creuse A plat terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	50.0 ares	LE GOFF JEAN YVES EMILE	26/07/2026	NO23/0178